

s'éteindre et qui devaient se traduire, à un moment donné, par la perte de deux provinces et de cinq milliards. (Vives et nombreuses protestations à gauche et au centre.)

M. LATRADE. Et Sedan, vous en êtes responsable !

M. GALPIN. C'est le comble de l'impuissance !

M. BERLET. L'Assemblée nationale vous a rendu responsable de la ruine et du démembrément de la France, et le pays a ratifié ce jugement !

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez ne pas interrompre, vous répondrez.

M. ROUHER. Je n'ai pas entendu l'interruption du représentant qui siège au haut de la salle, j'ai entendu celle de M. Latrade.

M. LATRADE. J'ai dit que vous étiez responsable de Sedan, du moins en partie.

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez ne pas interroger un de vos collègues, M. Latrade ; vous n'avez pas le droit de le faire.

M. ROUHER. Je ne partage pas les sévérités de M. le Président ; je ne trouve pas mauvais que vous vous soyez adressé à moi, mais à la condition de pouvoir vous répondre dans le silence de la Chambre.

J'ai été responsable personnellement, dites-vous ! Pourquoi ?

M. LATRADE. Oui, vous avez été responsable, en partie, de Sedan.

M. ROUHER. Il y a eu un jour où les hommes de la République, ou plutôt de la Commune—je ne veux pas attaquer les hommes honnêtes de la République—ont crochetedes serrures, ont violé des sécateurs, ont visité des portefeuilles.

Toutes les choses qu'ils ont découvertes ont été publiées par les fascicules de la République.

Un membre. Pas toutes !

M. ROUHER. On a trouvé un décret écrit de ma main qui mentionnait le retour de toutes les troupes du camp de Châlons sous les murs de Paris ; on y a trouvé un décret qui nommait le maréchal de Mac-Mahon généralissime des armées au dedans et au dehors de Paris, qui est écrit de ma main, signé par l'empereur et contre-signé par le ministre de la guerre : on y a trouvé une proclamation de M. le maréchal de Mac-Mahon, s'adressant à ses troupes, et leur expliquant pourquoi il n'allait pas au secours du maréchal Bazaine, et cette proclamation était écrite de ma main. Tout cela a été inséré dans les fascicules que la République a publiés pendant le siège : tout cela a été authentiqué par cette usurpation, par ce crime ou ce délit qui consiste à crocheter les serrures et à viole les sécateurs. (Approbation à droite.)

Il a été ainsi authentiquement constaté qu'après l' entrevue que j'avais eue à Châlons, l'armée de Châlons, revenue sous les murs de Paris, avait pour généralissime le maréchal de Mac-Mahon, et concentré ses forces autour de la capitale pour faire une résistance désespérée à l'ennemi. Ce n'est pas moi qui vous l'apprends ; prenez vos fascicules et ne m'interrompez plus. (Nouvelle approbation à droite.)

Oui, la situation a été celle que je rappelle, et, comme toutes les responsabilités dans cette explication imprévue, mais suprême, doivent être définies, la vérité est que M. le maréchal de Mac-Mahon s'est dirigé spontanément de Châlons et de Reims sur Metz à la réception d'un télégramme parti de Metz et signé par le maréchal Bazaine.

M. GAMBETTA. Lisez la lettre de Napoléon au major Burgoyne !

M. ROUHER. C'est la déposition du maréchal de Mac-Mahon que j'ai eu l'honneur de soumettre à la commission d'enquête.

Mais il y a plus encore, il y a les pièces saisies au Sénat le 4 septembre au soir, par M. Pelletan et par M. Glais-Bizoin, vos collègues au gouvernement de la défense nationale.

Voilà cet incident vidé.

Mais il reste un incident plus grand.

Je dis que, quand une nation a subi les douleurs de la défaite, le devoir de ceux qui la gouvernent n'est pas de continuer la résistance désespérée, impuissante, n'est pas de laisser immoler sur le territoire ses enfants et ses défenseurs dé-

sarmés ; je dis que, au 2, au 3, au 4 septembre, au 10 septembre, au lieu de lancer dans le pays cette forfanterie stérile et impuissante : "Pas un pouce de territoire, pas une pierre de nos forteresses..."

M. BERLET. Metz n'avait pas encore capitulé quand on a dit ces paroles !

M. EDOUARD LOCKROY. Laissez faire la théorie de la capitulation ! (Approbation à gauche.)

M. BERLET. Ne falsifiez donc pas l'histoire !

M. LE PRÉSIDENT. Veuillez ne pas interrompre !

M. BERLET. Je dis que Bazaine n'avait pas encore trahi, et que ceux qui engagèrent à la capitulation de la France étaient des lâches. (Vive approbation à gauche.)

M. LE PROVOST DE LAUNAY FILS. Il y en avait à l'armée de l'Est, si bien oubliée, qui n'avaient pas capitulé !

M. ROUHER. Je n'ai point retenu l'interruption produite par la parole précipitée de l'honorable M. Berlet, mais j'ai entendu celle de M. Lockroy : il dit que je fais l'historique de la capitulation.

M. EDOUARD LOCKROY. Ce n'est pas la même chose !

M. BERLET. J'ai dit que Bazaine n'avait pas encore capitulé quand ont été prononcées les paroles que vous venez de rappeler !

M. ROUHER. L'historique de la capitulation....

M. EDOUARD LOCKROY. La théorie !

M. ROUHER. Je vais répondre à la théorie, je commence par l'historique.

L'historique de la capitulation, il faut le demander au Gouvernement de la défense nationale.

A droite. Très-bien ! très-bien !

(La prochain numéro.)

A NOS CORRESPONDANTS

A M. G. H. D. G.—Votre romance débute ainsi :

*J'aime le soir avec ses chants d'ivresse,
J'aime le bruit de l'onde enchantée,
Fuyant au loin sur un lit rocailloux,
J'aime les flots aux sourcils orgueilleux.
J'aime le bois et ses toits de verdure,
J'aime l'oiseau dont la riche parure,
Pareille aux feux du bel astre du jour.
Ranime en moi de doux espoirs d'amour ;
Mais surtout ce que j'aime avec un doux désir,
C'est ton cœur généreux où s'envire ma lyre !*

La plus "riche parure" d'oiseau, fût-elle "pareille aux feux du bel astre du jour," est-elle susceptible de ranimer "de doux espoirs d'amour ?" A-t-elle quelque chose qui puisse échauffer même le plus enflammable jeune homme ? Nous ne le croyons pas.

Et cette expression : "où s'envire ma lyre," n'est-elle pas impropre ? Une lyre enivre, mais elle reste toujours sobre. Du moins, c'est notre sentiment. Que M. G. H. D. G. nous convainque que nous sommes dans l'erreur, et nous publierons toute sa romance.

A. B. L.

NOS GRAVURES

LE MARIAGE DU ROI D'ESPAGNE

L'Espagne est en fête depuis le 23 janvier, jour du mariage d'Alphonse XII avec sa cousine, la princesse Mercédes de Montpensier. Dans un précédent numéro, nous avons publié un dessin représentant la cérémonie de la demande de la main de la princesse à Séville. Nos dessins d'aujourd'hui représentent, l'un la cérémonie du mariage à l'église d'Atocha, l'autre la chambre nuptiale des jeunes époux au palais.

Inutile de dire que ces fêtes avaient attiré à Madrid une affluence d'étrangers et d'habitants de la province. Le 23 au matin, elles ont commencé par la Diane, exécutée par les musiques des différents corps de troupe en garnison dans la capitale. Naturellement, le grand événement de la journée a été la cérémonie du mariage, que le temps a favorisée admirablement.

Dans la ville entière, toutes les maisons étaient décorées, pavées à la mode espagnole, avec des bandes aux couleurs nationales courant les balcons et les frises, ornementation du plus heureux effet. Partout des préparatifs d'illuminations. Aux

établissements publics et aux palais des grands d'Espagne, riches tentures de velours, avec les emblèmes royaux, les armoiries d'Espagne et celles de la haute noblesse, mêlés aux tapisseries somptueuses. Le coup-d'œil était vraiment merveilleux sur tout le parcours suivi par le cortège pour aller du palais à l'église : la calle Mayor, la Puerta del Sol, la calle de Alcalá, le Prado, à l'extrême orientale duquel est située, près de l'Observatoire et de la gare du Midi, l'église d'Atocha où, comme le veut la tradition, a eu lieu la cérémonie.

Cette église, de dimensions assez restreintes, était richement décorée. Les murs de la nef étaient recouverts de tentures en velours rouge ; au centre se détachait un écu brodé en relief avec les armes des familles de Bourbon et d'Orléans. L'autel était orné d'une nappe en soie et or. Des tribunes, au nombre de seize, avaient été construites des deux côtés de la nef pour recevoir les invités qui y étaient placés dans l'ordre suivant, à partir de l'autel : côté gauche, corps diplomatique étranger, dame d'honneur de la reine, commissions des Chambres, commission des tribunaux, délégation de la Grandesse, personnes attachées à la famille royale, officiers du palais, représentants de la presse espagnole ; côté droit : ministres, corps diplomatique en résidence à Madrid, capitaines-généraux, directeurs des différentes armes et capitaine-général de la Nouvelle-Castille, gouverneur de Madrid, commissions de la municipalité et de la députation provinciale, secrétaire de l'intendance du palais, représentants de la presse étrangère.

La famille royale arriva dans l'ordre suivant : les jeunes infantes, puis le roi et son père suivis des ministres et des hauts dignitaires du palais. Un moment après, l'infante Mercédes fit son entrée en compagnie de la princesse des Asturies, qui devait lui servir de marraine, en remplacement de son aïeule la reine Christine, retenue au palais par une indisposition. L'infante, d'une figure sympathique et gracieuse, portait une magnifique robe de satin blanc, richement garnie en dentelles de point d'Alençon et de fleurs d'oranger. Un voile en dentelle, un collier de perles, de riches pendants et un magnifique diadème en perles et diamants complétaient sa toilette vraiment charmante.

A midi, la cérémonie commençait, et la bénédiction nuptiale a été donnée par le patriarche des Indes, Mgr Benavides, qui, entouré du clergé de l'église, était allé recevoir l'infante à la porte. Après un *Te Deum* qui fut chanté à l'issue de la messe, le cortège se mit en marche pour rentrer au Palais. En tête allaient timbaliers et clairons, héritiers d'armes, palefreniers tenant en laisse de magnifiques chevaux, employés des écuries, voitures conduisant les grands d'Espagne et les ambassadeurs trente-deux voitures du Palais, dont cinq étaient occupées respectivement par les personnes suivantes de la famille royale : l'infante Christine, les jeunes infantes, le duc et la duchesse de Montpensier, le roi don Francisco de Asis et la princesse des Asturies ; puis, précédant le carrosse du roi, venait une voiture vide attelée de huit chevaux, prête en cas d'accident à la voiture royale et appelée, à cause de cela : *coche de respiro* : enfin, la voiture royale, superbe, surmontée de la couronne, attelée de huit chevaux magnifiques avec harnachement écarlate et or et panaches blancs.

Un mot maintenant sur l'église d'Atocha. L'église, ou plutôt la chapelle de Notre-Dame d'Atocha, sanctuaire privilégié des Madrilènes à cause de la madone qui y est l'objet d'une vénération particulière, est en même temps le musée des trophées militaires, des drapeaux conquis par les armées espagnoles. Elle a été restaurée et décorée avec goût par Ferdinand VII et comblée de présents par la reine Isabelle. Elle a toujours été favorisée par la famille royale, qui s'y rend tous les samedis pour entendre le *Salve*. Les seuls objets qui attirent l'attention sont : un élégant autel construit par ordre de Ferdinand VII, de jolis rétables et quelques tableaux.

La chambre nuptiale est une magnifique pièce, dont le plafond d'azur est encadré par une voûture ornée d'Amours qui portent, dans des médaillons, soit les armes du roi, soit le chiffre entrelacé des jeunes époux. La richesse du mobilier passe toute expression. Le lit est un monument, avec ses rideaux somptueux tombant d'un dais que surmonte la couronne royale. Une des curiosités de ce lit est sa couverture en tapisserie espagnole, qui a été fabriquée dans la manufacture de tapisserie de Madrid, sous le règne de Charles III, pour le lit nuptial du roi d'Espagne. Le roi Alphonse, pour la circonstance, venait de la faire restaurer dans la même manufacture.

Le soir du mariage, illuminations grandes et fort élégantes, au Prado surtout, où la fontaine de Cybèle avait reçu une ornementation ingénieuse ; éclairage électrique de la Puerta del Sol par des appareils qui font le plus grand honneur à l'un des ingénieurs français.

Les fêtes ont continué le lendemain par un *Te Deum* chanté à l'église San Isidoro, une grande réception officielle au palais, réceptions dans les ambassades, feu d'artifice au Prado.

Puis a eu lieu la grande course de taureaux, la grande attraction de ces cinq jours de fêtes. Elle s'est faite avec éclat, sous les auspices de l'ayuntamiento et de la Grandesse, et dans la forme des anciennes courses du moyen âge, qui ne se donnent plus que dans les grandes occasions, avec les caballeros en plaza, c'est-à-dire les cavaliers armés de la lance, courses des plus intéressantes, mais aussi les plus dangereuses. Elles n'en sont que plus recherchées, en raison de leur rareté ; aussi Philippe IV en fit donner une à la Plaza Mayor en l'honneur de Charles Ier, roi d'Angleterre ; Ferdinand VII renouvela cette fête en 1833, à l'occasion du Juramento en l'honneur d'Isabelle II.

C'est par une représentation de gala et par une grande retraite militaire, exécutée le 28 janvier par les différentes musiques de la garnison, que se sont terminées les fêtes. Puis le roi, après avoir reçu en audience de congé les ambassadeurs extraordinaires venus à Madrid pour assister à son mariage, s'en est allé avec la reine au château du Pardo, d'où il ne reviendra que le 14 février, pour ouvrir, le 15, la seconde législature.

CENDRILLON

—Qui es-tu, jeune fille, et que fais-tu près de ce foyer solitaire ?

—Je suis Cendrillon. Je garde le logis et je prends soin du ménage.

—Tu fais bien, jeune fille. Laisse aux coquettes le souci de briller dans les fêtes mondaines ; reste toujours l'active et douce ménagère. Elles auront leur châtiment, tu auras ta récompense.

Voilà, résumé en quelques mots, tout ce conte délicieux de Cendrillon qui a charmé notre enfance. Sa morale est consolante ; si nos jeunes lectrices la comprennent, elles préféreront à toutes les autres les joies tranquilles du foyer et les paisibles affections de la famille.

LE COUVENT DU SACRÉ-CŒUR

Par une belle après-midi d'été, suivez, ami lecteur, la route poudreuse qui conduit en zig-zags perpendiculaires de Montréal au pont Vinet. Au lieu de vous engager sous les arcades de l'interminable pont de bois, prenez à droite le dernier détour qui longe la rive sud du fleuve. Vous apercevez tout à coup, à demi caché sous le massif des arbres, un édifice au style noble et gracieux. C'est le couvent du Sacré-Cœur. C'est là que des religieuses, appartenant aux meilleures familles du vieux monde, enseignent la vertu et les lettres à une centaine de jeunes filles du Canada et des parties les plus reculées des Etats-Unis.

Tout près, un édifice modeste sert d'école gratuite pour les filles pauvres.

De l'autre côté, perçant les bouquets de verdure, quelques croix indiquent le lieu où dorment du dernier sommeil les religieuses qui ont fourni leur humble et utile carrière.